

*Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education  
Populaire et des Sports - Spécialité Loisirs Tous Publics  
(BPJEPS LTP)  
NIVEAU IV (BAC)*

*Le financement*

*En fonction de votre statut, cette action peut être financée / rémunérée.*

*Renseignez-vous auprès des réseaux d'information et d'orientation ou de  
votre OPCA.*

*Les échéances*

Dates de la formation en alternance :  
Du 04 novembre 2015 au 21 octobre 2016

Date limite de dépôt du dossier :  
Lundi 28 septembre 2015

Dates des sélections :  
Vendredi 16 Octobre 2015

## **Le métier**

Le cursus de formation conduisant au diplôme permet d'acquérir les compétences pour être animateur dans des structures associatives ou municipales (le diplôme est reconnu dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale et permet de se présenter au concours d'animateur territorial, catégorie B).

La spécialité « Loisirs Tous Publics » permet de former des animateurs pour différents types de publics : enfants, jeunes, adultes, seniors.

L'offre d'animation concerne tous les publics. Elle peut s'adresser à une population de proximité : quartier, ville, regroupement intercommunaux, etc., ou à un public plus spécifique : village de vacances, séjour de vacances avec ou accueil de loisirs, etc..

Exemples d'emplois :

- Responsable de secteur enfance et jeunesse au sein d'une collectivité territoriale ;
- Coordinateur au sein d'une structure publique ou privée (maison de retraite, maison de quartier, centre médicalisé, village de vacances, parc de loisirs...).

## **La préparation du Brevet Professionnel**

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports - Spécialité Loisirs Tous Publics, repose sur l'obtention de 10 Unités Capitalisables (UC) :

1. UC 1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;
2. UC 2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ;
3. UC 3 : Préparer un projet ainsi que son évaluation ;

4. UC 4 : Participer au fonctionnement de la structure ;
5. UC 5 : Préparer une action d'animation de loisirs pour tous publics ;
6. UC 6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation de loisirs pour tous publics ;
7. UC 7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités éducatives et de découvertes pour tous publics ;
8. UC 8 : Conduire une action éducative et de découverte dans le cadre des loisirs tous publics ;
9. UC 9 : Maitriser des outils et techniques nécessaires à la mise en œuvre d'action d'animation de loisirs tous publics ;
10. UC 10 : Adaptation à l'emploi :  
Elaborer un projet de proximité favorisant la découverte et l'appropriation de leur territoire par les publics au travers de la mise en œuvre d'activités intergénérationnelles.

Le diplôme est délivré par le Ministère de la ville, de la Jeunesse et des Sports. Il est inscrit au niveau IV au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités socio-éducatives ou culturelles.

La formation est organisée sur le principe de l'alternance : temps de formation en centre et en situation de travail. L.

### **Durée de la formation**

La formation comprend 1 302 heures

- Durée en centre de formation : 602 heures
- Durée en situation professionnelle en entreprise : 700 heures

## *Centre de formation*

*Dans les locaux du village vacances « Les Voiles d'Azur »*

*Route du Pellegrin à LA LONDE (83 250)*

## *Conditions d'admission*

*Etre demandeur d'emploi, ou être salarié, et avoir validé un projet professionnel dans le secteur visé par la formation*

*Avoir 18 ans, être titulaire d'un des diplômes suivants :*

- *BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation), - BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), - BASE (Brevet d'Aptitude à l'animation Socio Éducative) ; - BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien) ;*
- *Tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention ;*
- *Tout diplôme de niveau IV ou supérieur.*

*Les personnes non titulaires d'une de ces qualifications doivent réussir aux Tests d'Exigences Préalables (présentation d'un dossier retraçant les expériences dans le domaine de l'animation accompagné d'une lettre de motivation). Ce dossier sera soutenu au cours d'un entretien oral devant un jury.*

## *Moyens d'accès et modalités d'accueil*

*Restauration, accès handicapé, Programme qualifiant*

**ADRESSE :**

**9 rue d'Antrechaus, 83000 Toulon**

**CONTACT INFO :**

**Cliquez sur l'onglet : formulaire de renseignements**

**Isabelle ETIENNE - Référent pédagogique**

**[Isabelle.etienne@odelvar.com](mailto:Isabelle.etienne@odelvar.com)**

**Abire Ben Hassine - Assistante administrative**

**Tél: 09 71 09 10 43**

